

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE TRAVAILLEURS HANDICAPES PAR LA VOIE CONTRACTUELLE ANNEE 2017

En application du décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié par le décret n° 2005-38 du 18 janvier 2005 relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, la Direction Générale des Finances Publiques recrute au titre de l'année 2017, par voie contractuelle :

11 inspecteurs des Finances publiques

(emploi de catégorie A – niveau minimum requis : licence ou équivalent)

Les agents recrutés ont vocation à être titularisés au terme de leur contrat d'un an.

Les **dossiers de candidature** devront être :

- téléchargés ci-après ;
- ou retirés auprès du service des ressources humaines des directions offertes (cf. liste jointe au dossier de candidature) ;
- et renvoyés au plus tard le **25 janvier 2017** aux directions sollicitées (vous devez déposer autant de dossier que de directions demandées ; aucune copie ne sera faite pour les autres directions).

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE
DES TRAVAILLEURS HANDICAPES
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**



INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES



Le présent dossier de candidature est composé des documents suivants :

- le dossier à compléter
- la notice expliquant comment constituer le dossier de candidature
- la liste des directions offertes
- la fiche d'information sur le métier d'inspecteur des finances publiques

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature :
25 janvier 2017**

(cachet de réception)

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE DES TRAVAILLEURS HANDICAPES
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DOSSIER DE CANDIDATURE
à un emploi d'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES
à compter du 1^{er} septembre 2017**

Date limite de dépôt des candidatures : le 25 janvier 2017

1 - Directions sollicitées

(classées par ordre de préférence décroissant)

*Se reporter à la liste des directions proposées
jointe au dossier de candidature.*

Choix	Département ou Code dir°	Libellé Direction (ex : DDFIP de l'Ain)	<i><u>Vous devez déposer autant de dossiers que de directions sollicitées, dans la limite de 5 directions.</u></i>
1 -	<i>Aucune copie de votre dossier ne sera faite pour les autres directions sollicitées.</i> <i>Attention : le classement des directions par ordre de préférence doit être identique pour tous les dossiers déposés sous peine de rejet de la candidature.</i>
2 -	
3 -	
4 -	
5 -	

2 - Renseignements concernant le candidat

M. Nom de naissance :

Mme Nom d'usage :

Prénoms :

Né(e) le : / / 19.....

à (ville – département) (pays si naissance hors de France)

N° de Sécurité Sociale : /___/___/___/___/___/___/___/___/___/

Nom et prénom du père : né le :/...../.....

Nom de naissance et prénom de la mère : née le :/...../.....

Adresse :
.....
Code postal : Localité :

Téléphone Domicile : - - - - Portable : - - - -

Adresse électronique :

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Concubin(e) Pacsé(e)
 Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(e)

Nombre d'enfants à charge :

Le cas échéant, exercez-vous une activité professionnelle ? oui non

Si oui laquelle ? :

Dans quel secteur ? : privé
 public (**Rappel : ce recrutement n'est pas offert aux personnes ayant la qualité de fonctionnaire titulaire**)

Dans quelle localité ? :

Le cas échéant, votre conjoint(e) ou concubin(e) exerce-t-il (elle) une activité professionnelle ? oui non

Si oui laquelle ? :

Dans quelle localité ? :

Diplôme le plus élevé :

Comment avez vous eu connaissance de ce recrutement? : site internet (lequel ?) :
 presse autre :

3 - Pièces à joindre au dossier de candidature

1 - lettre de motivation ;

2 - curriculum vitae ;

3 - photocopie recto verso d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française ou d'une pièce justifiant que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique européen (c'est-à-dire de l'un des Etats suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède ou de la Suisse. Un certain nombre d'emplois auxquels conduisent les concours sont réservés aux seuls ressortissants français. Ces emplois sont ceux qui présentent des prérogatives de puissance publique.

- 4 - une des pièces indiquées ci-après justifiant être bénéficiaire de l'obligation d'emploi :
- notification de la décision de la CDAPH ou de la COTOREP reconnaissant la qualité de travailleur handicapé ou attestation de demande de reconnaissance en cours,
(Date de validité de la reconnaissance : du/...../..... au/...../.....)
 - pour les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 %, l'attestation de versement d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire,
 - attestation de versement d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain,
 - pour les anciens militaires et assimilés, l'attestation de versement d'une pension militaire d'invalidité au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre,
 - attestation de versement d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service,
 - copie de la carte d'invalidité, telle que définie à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles,
 - attestation de versement de l'allocation aux adultes handicapés.
- 5 - copie du diplôme requis pour accéder à l'emploi postulé (cf. notice jointe)
Intitulé du titre ou diplôme :
délivré le/...../.....
- 6 - un justificatif de la participation à la « journée défense et citoyenneté » **uniquement pour les candidats âgés de moins de 25 ans** à la date du recrutement. Si cette obligation n'a pas encore été effectuée, fournir l'attestation provisoire « en instance de convocation » à la JDC, ou l'attestation individuelle d'exemption, ou l'attestation de situation administrative (en cas de perte du justificatif).

A, le

(signature du candidat)

4. Où déposer votre dossier de candidature ?

Vous adresserez vos dossiers de candidature aux *directions sollicitées* (les coordonnées figurent sur la liste des directions offertes pour le poste d'inspecteur des Finances publiques jointe au dossier de candidature).

Vous devez déposer autant de dossiers que de directions sollicitées, dans la limite de 5 directions pour un emploi d'inspecteur des Finances publiques.

Aucune copie du dossier ne sera faite pour les autres directions demandées.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature le 25 janvier 2017

(Cachet de la poste faisant foi)

Tout dossier incomplet et/ou transmis hors délais sera rejeté.

5. Quelle suite sera donnée à votre candidature ?

Les candidatures feront l'objet d'un premier examen à la suite duquel les directions pourront convoquer les candidats sélectionnés à un *entretien*.

A cette occasion, la Direction générale des Finances Publiques vérifie la *validité des pièces du dossier de candidature* ainsi que les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, droits civiques, casier judiciaire et position régulière au regard de la « journée défense et citoyenneté »).

Les candidats non sélectionnés sont avisés par les directions du rejet de leur candidature.

Le recrutement des candidats *retenus à l'issue des entretiens* est ensuite subordonné à la *vérification de leur aptitude à un emploi public de l'État et la compatibilité de leur handicap avec l'emploi postulé par un médecin agréé*.

En l'absence de tout empêchement, il est procédé à la *signature du contrat* d'engagement (contrat à durée déterminée d'un an, à l'issue duquel le candidat pourra être titularisé).

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE
DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS A L'EMPLOI
D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES**

LISTE DES DIRECTIONS OFFERTES

DIRECTIONS : DDFIP : Direction départementale des Finances publiques DRFIP : Direction régionale des Finances publiques		Adresse d'envoi des dossiers de candidature	Correspondants	Tél	Nombre de Postes
020	DDFIP	AISNE 28 rue Saint Martin 02025 Laon	Mme BOURRE Christiane	03-23-26-31-25	1
030	DDFIP	ALLIER 9 avenue Victor Hugo – BP 81609 03016 Moulins Cedex	Mme MEJASSOL Nathalie	04-70-35-12-41	1
210	DRFIP	COTE-D'OR 1bis place de la Banque 21042 Dijon Cedex	Mme MOREL Marie-Laure	03-80-59-26-08	1
310	DRFIP	HAUTE-GARONNE 34 rue des Lois 31039 Toulouse Cedex 9	Mme BETTANE Chantal	05-61-10-68-03	1
510	DDFIP	MARNE 12 rue de Ste Marguerite 51022 Chalons-en-Champagne Cedex	Mme ŒUF Hélène	03-26-69-53-30	1
610	DDFIP	ORNE 29 rue du Pont Neuf – BP 344 61014 Alençon Cedex	Mme BOUREL Catherine	02-33-82-52-39	1
750	DRFIP	PARIS 94, rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02	Mme GARCIA Dominique	01-44-50-48-53	1
780	DDFIP	YVELINES 16, avenue de Saint-Cloud 78018 Versailles Cedex	Mme LESMOND Catherine	01-30-84-58-12	1
930	DDFIP	SEINE-SAINT-DENIS 13 esplanade Jean Moulin 93009 Bobigny Cedex	Mme LE FELLIC Emmanuelle	01-48-96-60-13	1
940	DDFIP	VAL-DE-MARNE 1 place du Général Pierre Billotte 94040 Créteil Cedex	Mme LIDON Sandrine	01-43-99-36-72	1
950	DDFIP	VAL-D'OISE 5 av. Bernard Hirsch – Parvis préfecture 95010 Cergy-Pontoise Cedex	Mme POULAIN Chantal	01-34-25-12-16	1

FICHE D'INFORMATION SUR LE METIER D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES

Emploi de catégorie A

FORMATION INITIALE

Elle est composée d'une formation théorique d'une durée d'un an à l'École Nationale des Finances Publiques, à l'établissement de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ou de Noisiel (Seine-et-Marne), suivie d'un stage d'adaptation de six mois dans la direction de recrutement.

Les stagiaires reçoivent, notamment, une formation financière, juridique, économique, comptable et technique. Une évaluation périodique des connaissances est organisée au cours du cycle d'enseignement théorique.

FONCTIONS

Les inspecteurs des Finances Publiques peuvent exercer différentes fonctions qui nécessitent toutes un niveau élevé de compétence en matière juridique, fiscale et comptable, vous pourrez :

- ✓ dans un service des impôts des particuliers (SIP) ou dans un service des impôts des entreprises (SIE), piloter la mission d'accueil en assurant un rôle d'expertise sur les dossiers complexes ;
- ✓ dans un pôle de recouvrement spécialisé (PRS), apporter un soutien technique sur les recouvrements à fort enjeu ;
- ✓ dans un pôle de contrôle et d'expertise (PCE), assurer le contrôle sur pièces des dossiers des professionnels ;
- ✓ en tant que vérificateur, travailler au contact direct du monde économique à travers les contrôles fiscaux d'entreprises ou de particuliers ;
- ✓ dans un service du cadastre, diriger une équipe chargée de la mise à jour du plan cadastral et aurez de nombreux contacts avec les usagers, les géomètres experts et les collectivités locales ;
- ✓ dans un service comptabilité de l'Etat, d'une direction départementale ou régionale des Finances publiques (DRFIP/DDFIP), encadrer une équipe chargée de la tenue de la comptabilité générale et aurez un rôle de soutien et d'expertise sur les situations à risque ;
- ✓ dans un service dépenses de l'Etat d'une DDFIP/DRFIP, encadrer une équipe et superviser notamment le traitement des actes de dépenses (dépenses de fonctionnement, d'investissement, marchés publics) émanant des services ordonnateurs ;
- ✓ dans une DDFIP/DRFIP, exercer votre métier d'inspecteur sur des fonctions supports en tant que chef du service des ressources humaines, de la formation professionnelle ou encore du budget-logistique ;
- ✓ dans un centre des Finances publiques, être adjoint ou chef de poste, chargé d'un secteur d'animation et d'expertise dans le secteur public local. Avoir également un rôle de conseil et de référent auprès des ordonnateurs en matière de finances locales ;
- ✓ en tant que rédacteur dans le réseau ou en administration centrale, procéder à des expertises techniques dans votre spécialité ;
- ✓ en tant qu'huissier, participer sur le terrain au recouvrement forcé des produits d'Etat, locaux et divers.